



## Réunion du bureau de la CESI

3 décembre 2024



La csen siège au bureau de la CESI (Confédération Européenne des Syndicats Indépendants) et à la commission éducation.

ordre du jour de la visio conférence : préparation du congrès du 12 décembre à Bruxelles - Le bureau valide l'ordre du jour et le PV du 27 juin

Le rapport d'activité est présenté sous forme de vidéo. La CESI se développe avec l'arrivée du syndicat des pompiers grecs. Pour rappel la CESI rassemble les syndicats indépendants, apolitiques, qui partagent les valeurs démocratiques incarnées dans la construction européenne et veulent agir pour une meilleure protection des travailleurs . ( 40 organisations, 6 millions de travailleurs) . Face au monde qui s'organise et qui menace le continent, les travailleurs ont un rôle à jouer pour porter les projets de solidarité et de subsidiarité qui uniront nos pays et nous rendront plus forts et mieux protégés.

Le rapport financier est présenté par Urs Stauffer. L'augmentation de 5% des cotisations ( sans toucher au plancher de 2400euros minimal) est approuvée

Pierre Favre est proposé pour la commission des litiges. Proposition acceptée à l'unanimité. Le congrès devra l'acter.

Une motion sera présentée pour signifier l'importance d'une politique coordonnée de défense européenne compte tenu des menaces nouvelles. Le syndicat allemand des armées s'est dit enthousiaste.

Une autre motion déposée par un syndicat d'infirmiers défendra le développement des nouvelles technologies comme facteur d'amélioration des conditions de travail. A Taiwan par exemple, dans le domaine de la santé, elles libèrent du temps pour les patients.

La CSEN donnera procuration à Klaus Hegger pour la représenter le 12 décembre au congrès.

Pierre Favre secrétaire général CSEN